



M^e MARIO WELSH, Ad. E.

Québec

Membre du conseil d'administration de BCF, M^e Mario Welsh a rejoint le cabinet en 2014, où il a agi à titre d'associé responsable du bureau de Québec et membre de l'exécutif jusqu'en 2023. Il est une sommité en droit de la construction et en responsabilité professionnelle, en plus d'avoir piloté de nombreuses actions collectives.

- M^e Welsh figure entre autres aux palmarès du *Canadian Legal Lexpert Directory* et de *The Best Lawyers in Canada*, par lequel il a été reconnu avocat de l'année en droit de la construction en 2013, en 2016 et en 2020. En 2014, il s'est vu décerner le titre de *Fellow* du Collège canadien des avocats en droit de la construction. Il a de plus œuvré dans certains des plus importants recours de l'histoire judiciaire canadienne, dont celui de la pyrrhotite à Trois-Rivières.
- Membre du Comité du Fonds d'indemnisation du Barreau du Québec depuis 2002, il en est le président depuis 2006, en plus de faire partie du Comité de direction de la section de droit de la construction de l'Association du Barreau canadien – division Québec. Il agit également comme arbitre et médiateur. Il a à son actif plus d'une vingtaine de conférences et publications et a contribué à la refonte du *Guide des meilleures pratiques en matière civile*.
- Par ailleurs, tout au long de sa carrière, il s'est impliqué dans différents organismes à vocation tant sociale que sportive, comme la Société de l'arthrite, Synchro Canada et Les Violons du Roy, dont il est président du conseil d'administration depuis 2020.

